

MODALITÉS OFFRE DE REMBOURSEMENT DIFFÉRÉ

Ryobi® NOËL 2024

Opération du 15/10/2024 au 31/12/2024

Du 15/10/2024 au 31/12/2024, Ryobi® vous rembourse jusqu'à 150€ sur vos achats* et vous offre une chance par jour de gagner Votre outil 100% remboursé** !

*Pour l'achat maximum de 3 outils Ryobi® éligibles à l'offre entre le 15/10/2024 et le 31/12/2024 au sein d'un point de vente participant.

**voir le Règlement complet du jeu « Votre Outil 100% Remboursé » en annexe 2 de ces présentes modalités

Pour bénéficier de l'offre de remboursement, vous devez suivre les étapes suivantes :

1 Acheter entre le 15/10/2024 et le 31/12/2024 inclus : 1, 2 ou 3 outils Ryobi® éligibles à l'offre, dans un point de vente physique participant situé en France Métropolitaine, Corse et DROM (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte) parmi les références éligibles visibles en annexe 1 de ce document.

Les achats sur internet sont autorisés, hors Amazon et sites web de sociétés non immatriculées en France.

Vos achats peuvent être réalisés en plusieurs fois, mais votre inscription sur le site devra être effectuée en une seule fois avec vos différentes factures.

Pensez à demander l'impression de votre Ticket de caisse lors du paiement de votre achat.

2 Inscrivez-vous impérativement sur le site internet : www.mon-bonus-Ryobi.com avant le 15/01/2025 minuit inclus, muni de votre ticket de caisse ou facture original(e), du code-barres de votre outil acheté découpé du carton d'emballage et de votre RIB. Si vous avez acheté plusieurs outils, munissez-vous de vos tickets de caisse originaux et des code-barres de vos outils achetés. **Cliquez sur l'offre N°1814 Ryobi® NOËL 2024.**

L'inscription sur le site www.mon-bonus-Ryobi.com est obligatoire. Aucun dossier courrier ne sera accepté.

3 Complétez intégralement le formulaire de participation en indiquant vos coordonnées complètes (civilité* + nom* + prénom* + adresse postale* + code postal* + ville* + adresse email*) et votre RIB (IBAN BIC) issu d'une banque domiciliée en France.
Tous les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires et nécessaires à la participation au Jeu.

Cochez la case « opt in » indiquant que vous avez lu et accepté les modalités et le Règlement du Jeu et acceptez que vos données personnelles soient utilisées par la Société Organisatrice pour la gestion de l'offre de Remboursement et du Jeu

4 Téléchargez vos preuves d'achat comme suit :

- La photo ou le scan de votre ticket de caisse/facture en entourant la date d'achat, l'enseigne et la référence de l'outil Ryobi® acheté (ou les références des 2 ou 3 outils achetés).

Si vous avez plusieurs tickets de caisse/factures, téléchargez-les un à un.

- b. La photo du Code-barres à 13 chiffres de votre outil Ryobi®, découpé de l'emballage carton et déposé à côté du numéro de série de l'outil correspondant tel que le démontre l'exemple ci-contre.



Si vous avez acheté 2 ou 3 outils, téléchargez 2 ou 3 photos des code-barres de vos outils Ryobi® découpés et déposés à côté des numéros de série des outils correspondants.

Veillez à ce que les photos soient lisibles et entières

5 Choisissez votre mode de remboursement

- Recevez 100% de votre remboursement
- Recevez 50% de votre remboursement et offrez les 50% restant à l'association Les Bricos du cœur*
- Demandez à Ryobi® d'offrir 100% du remboursement à l'association Les Bricos du cœur*



*L'association Les Bricos du cœur a pour vocation « d'aider les gens qui aident les gens » en améliorant l'environnement de travail des bénévoles d'associations et de fondations. Retrouvez toutes les informations sur leur site <https://www.lesbricosducoeur.daco.fr/>.

6 Validez le formulaire et déclenchez l'instant gagnant en cliquant sur « Je Joue »

Le résultat s'affiche immédiatement. Ainsi, soit :

- Le Participant est informé qu'il a perdu
- Le Participant est informé qu'il a gagné le remboursement intégral de son outil Ryobi® acheté.

Dans le cadre d'un achat multiple (2 ou 3 outils Ryobi®), il sera remboursé l'outil le moins cher. En cas de gain au jeu « Votre Outil 100% Remboursé », le remboursement de 100% n'est pas cumulable avec l'offre de remboursement de ce même produit (cf Art.6.1 du Règlement).

Quel que soit le résultat affiché (gagné ou perdu), un récapitulatif de participation vous sera transmis par email, avec votre Numéro de participation.

Conservez ce Numéro de participation, il vous permettra de suivre en ligne l'état de traitement de votre demande de remboursement via le site de l'offre, en cliquant sur l'onglet : « Suivre ma participation ».

Pensez à regarder vos courriers indésirables si vous ne l'avez pas reçu.

La Société Organisatrice conseille fortement à tout participant de conserver une copie de ses preuves d'achat car ces éléments pourront lui être réclamés ultérieurement. **Aucun dossier (documents originaux fournis pour participer à l'offre) ne sera restitué.**

Toute participation ou inscription incomplète, illisible, frauduleuse, non conforme, reçue après la date et l'heure limite de participation sur internet (date et heure de réception de l'inscription sur le site faisant foi), ou non conforme aux conditions exposées dans le Règlement et les modalités, sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en compte.

Toute indication fautive ou erronée entraîne l'élimination immédiate de la participation et du gain.

Confirmation de dossier :

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement d'un montant maximum de 150€ par virement bancaire dans un délai de 4 semaines environ après réception de votre participation conforme.

Toute autre forme de remboursement est exclue.

Offre non cumulable avec toutes autres opérations promotionnelles Ryobi® en cours.

Offre Réserve à toute personne morale et personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, Corse, DROM (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte) et COM (Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint Martin et Saint-Barthélemy) et limitée à une seule demande de remboursement par société (même raison sociale ou même SIRET ou même ticket de caisse ou même email ou même IBAN BIC) ou foyer (même nom et prénom ou même adresse ou même email ou même IBAN BIC ou même ticket de caisse) sur toute la durée de l'opération.

L'Offre est valable dans tous les points de vente participant à l'offre, en France Métropolitaine, Corse et DROM / COM. Les achats dans les magasins ou sites web de sociétés non immatriculées en France ne seront pas acceptés. Les achats effectués sur Amazon sont exclus de l'offre.

Les frais de connexion Internet et les frais d'envoi de votre demande ne sont pas remboursés.

L'offre est éligible pour l'achat d'1, de 2 ou de 3 outils Ryobi®. Il ne sera accepté qu'un seul dossier par foyer ou société sur toute la durée de l'opération. Par dossier s'entend une seule demande de remboursement d'1, 2 ou 3 outils Ryobi® éligibles achetés.

Toute participation ou inscription incomplète, illisible, frauduleuse, non conforme, reçue après le 15/01/2025 sur internet (date et heure de réception de l'inscription sur le site faisant foi) ne respectant pas les conditions exposées dans les modalités ou le Règlement, ne sera pas prise en compte et sera définitivement rejetée. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de

la conformité de la participation à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service consommateurs de l'opération par e-mail à service.conso@helo-activation.fr, en précisant le numéro de l'opération (N°1814) dans l'objet de votre e-mail avant le 28/02/2025. L'opération promotionnelle sera définitivement clôturée après cette date.

Toute réclamation reçue après le 28/02/2025 ne sera pas prise en compte.

Protection des données personnelles

Les données personnelles des participants sont destinées à la Société Organisatrice agissant en tant que responsable de traitement, et à son sous-traitant la société HE&LO ACTIVATION aux fins de la participation à l'offre et seront conservées pendant 1 an à compter de la fin de cette opération. En application de la loi du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) modifiée et au Règlement européen n°2016/679 (RGPD), vous disposez des droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité et de suppression de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition à leur traitement pour des motifs légitimes.

Vous pouvez exercer l'ensemble de ces droits en écrivant à l'adresse : Techtronic Industries France S.A.S. - Le Grand Roissy - ZA du Gué - 35 Rue de Guivry - 77990 - Le Mesnil Amelot | France ou en contactant le DPO de la marque Ryobi® à l'adresse mail suivante : data.privacy@TTI-emea.com. Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)

ANNEXE 1 : LISTE DES RÉFÉRENCES ÉLIGIBLES

Outils 4V

Famille	Désignation de l'outil	SKU	Référence	Gencod	Montant du remboursement
4V	Brosse	5133006183	RSCR4-120G	4892210223319	10,00 €
4V	Chargeur	5133006180	RC43P	4892210228833	10,00 €
4V	Ciseaux à bois	5133005640	RPC4-120G	4892210207470	10,00 €
4V	Clé à cliquet	5133006311	RR14W4-0	4892210235305	10,00 €
4V	Coupeur à fil chaud	5133006182	RHC4-0	4892210227508	10,00 €
4V	Fer à souder	5133006146	RSI4-120G	4892210229731	10,00 €
4V	Gonfleur	5133006140	RI4-120G	4892210229052	10,00 €
4V	Lampe de travail	5133006225	RLI4-120G	4892210232656	10,00 €
4V	Lampe torche	5133006131	RLP4-120G	4892210223531	10,00 €
4V	Mini-outil	5133005634	RRT4-120GA15	4892210207463	10,00 €
4V	Mini-scie	5133005639	RCT4-120G	4892210206763	10,00 €
4V	Ventilateurs	5133006143	RCF4-120G	4892210227959	10,00 €
4V	Tournevis	5133006210	RSD4-120T	4892210227218	10,00 €

Outils COMBO

Famille	Désignation de l'outil	SKU	Référence	Gencod	Montant du remboursement
Combo	Duo et trio	5133006537	RPD18BL1-242SPI	4892210243034	40,00 €
Combo	Duo et trio	5133003842	R18PDAG-242S	4892210162410	40,00 €
Combo	Duo et trio	5133005747	RCK182E-252S	4892210217141	40,00 €
Combo	Duo et trio	5133006397	RCK183-242S	4892210237644	50,00 €
Combo	Duo et trio	5133006398	RCK182-242S	4892210237682	50,00 €
Combo	Duo et trio	5133005354	RCK183A-242S	4892210202741	50,00 €
Combo	Duo et trio	5133006572	R18CK3-242S	4892210243928	50,00 €

Outils FILAIRE

Famille	Désignation de l'outil	SKU	Référence	Gencod	Montant du remboursement
Filaire	Multitool	5133002446	RMT300-SA	4892210135278	10,00 €
Filaire	Scies circulaires	5133004940	RCS1400-KB48	4892210190987	10,00 €
Filaire	Scies sauteuses	5133002327	RJS850-KA15	4960673132544	10,00 €
Filaire	Scies sauteuses	5133002328	RJS1050-KA15	4960673132551	10,00 €
Filaire	Meuleuses	5133003686	RAG800-125TA6	4892210159045	20,00 €

Filaire	Meuleuses	5133004303	RAG1010-125TA6	4892210172099	20,00 €
Filaire	Perforateur	5133002499	RSDS680KA2	4892210138729	20,00 €
Filaire	Scies circulaires	5133003387	RCS1600-KSR	4892210154262	20,00 €
Filaire	Scie sur table	5133002221	RTS1800S-G	4892210128935	30,00 €
Filaire	Scie à onglets	5133001197	EMS216L	4892210119384	40,00 €

Outils SP FdR

Famille	Désignation de l'outil	SKU	Référence	Gencod	Montant du remboursement
SP FdR	Perçuses/visseuses	5133004980	RDD18C-220S	4892210191984	30,00 €
SP FdR	Perçuses/visseuses	5133005612	RDD18-2C415S	4892210204653	20,00 €
SP FdR	Perçuses/visseuses	5133004860	R18DD3-2415BS	4892210188472	20,00 €
SP FdR	Perçuses/visseuses	5133003821	R18DD2-220S	4892210162038	20,00 €
SP FdR	Perçuses/visseuses à percussion	5133005527	RPD18X-2C52S	4892210206466	40,00 €
SP FdR	Perçuses/visseuses à percussion	5133005525	RPD18-2C42S	4892210205209	30,00 €
SP FdR	Perçuses/visseuses à percussion	5133006138	RPD18BL1-242S	4892210227966	20,00 €
SP FdR	Perçuses/visseuses à percussion	5133005526	RPD18-2C52S	4892210205216	30,00 €
SP FDR	Perçuses/visseuses à percussion	5133004459	R18PD2-220S	4892210178824	20,00 €
SP FdR	Perçuses/visseuses à percussion	5133004391	R18PD7-252S	4892210165831	40,00 €
SP FdR	Perçuses/visseuses à percussion	5133004983	RPD18C-242S	4892210191960	40,00 €

Outils SP PROMO

Famille	Désignation de l'outil	SKU	Référence	Gencod	Montant du remboursement
SP promo	Perçuses/visseuses à percussion	5133006533	RPD18BL1-2C20SA31	4892210242853	20,00 €
SP promo	Perçuses/visseuses à percussion	5133006536	RPD18BL1-2C42TA59	4892210244376	20,00 €
SP promo	Perçuses/visseuses à percussion	5133006392	RPD18-242VTA55L	4058546520304	30,00 €
SP promo	Perçuses/visseuses à percussion	5133006539	R18PD2-220SA31	4058546562731	20,00 €
SP promo	Perçuses/visseuses à percussion	5133005894	RPD18X-2C52VTA55	4892210220110	40,00 €
SP promo	Perçuses/visseuses à percussion	5133005625	RPD18X-2C52SA38	4058546430047	40,00 €
SP promo	Perçuses/visseuses à percussion	5133006105	R18PD3-140SA	4892210224781	20,00 €

SP promo	Perçeuses/visseuses à percussion	5133006517	RPD18-3552S	4058546552305	40,00 €
SP promo	Perçeuses/visseuses à percussion	5133005896	RPD18-2C42TA55	4892210220189	30,00€

Outils V0

Famille	Désignation de l'outil	SKU	Référence	Gencod	Montant du remboursement
v0	Rabot	5133002921	R18PL-0	4892210151520	20,00 €
v0	Décapeur	5133004423	R18HG-0	4892210176196	20,00 €
v0	Mini-outils	5133005637	RRTS18-0A35	4892210205018	20,00 €
v0	Affleureuse	5133005654	RTR18-0	4892210206909	20,00 €
v0	Fer à souder	5133005450	RSI18-0	4892210202871	20,00 €
v0	Mélangeur	5133006280	RPM18X-0	4892210234926	20,00 €
v0	Mini-outils	5133004939	RRT18-0	4892210189653	20,00 €
v0	Affleureuse	5133006257	RTR18C-0	4892210230232	20,00 €
v0	Boulonneuses	5133005501	RIW18-0	4892210206725	20,00 €
v0	Boulonneuses	5133002436	R18IW3-0	4892210132352	20,00 €
v0	Boulonneuses	5133005898	RIW18C-0	4892210217165	20,00 €
v0	Boulonneuses	5133004220	R18IW7-0	4892210164568	20,00 €
v0	Boulonneuses	5133004960	RIW18X-0	4892210186645	20,00 €
v0	Boulonneuses	5133005392	RIWH18X-0	4892210199133	20,00 €
v0	Clés à cliquet	5133004833	R18RW2-0	4892210186669	20,00 €
v0	Cloueurs/ agrafeuses	5133004496	R18ST50-0	4892210179241	20,00 €
v0	Cloueurs/ agrafeuses	5133005137	R16GN18-0	4892210196217	20,00 €
v0	Cloueurs/ agrafeuses	5133005136	R18GN18-0	4892210196200	20,00 €
v0	Cloueurs/ agrafeuses	5133005597	R18GN18X-0	4892210204882	20,00 €
v0	Compresseur/gonfleur	5133006316	RMI18-0	4892210230508	20,00 €
v0	Compresseur/gonfleur	5133004714	R18MI-0	4892210184474	20,00 €
v0	Compresseur/gonfleur	5133004540	R18AC-0	4892210179685	20,00 €
V0	Compresseur/gonfleur	5133006557	RMI18-1C20S	4058546562977	20,00 €
v0	Eclairage	5133005399	RLFD18-0	4892210198198	20,00 €
v0	Eclairage	5133002304	R18ALF-0	4892210130525	20,00 €
v0	Eclairage	5133005388	RLS18-0	4892210198181	20,00 €
v0	Eclairage	5133005398	RLP18-0	4892210199119	20,00 €
v0	Eclairage	5133005397	RLPH18-0	4892210198297	20,00 €
v0	Marteau perforateurs	5133002305	R18SDS-0	4892210130211	20,00 €
v0	Marteau perforateurs	5133004620	RSDS18X-0	4892210183682	20,00 €
v0	Meuleuses	5133005011	RAG18X-0	4892210189639	20,00 €
v0	Meuleuses	5133005403	RAG18125-0	4892210203793	20,00 €
v0	Meuleuses	5133004953	RCT18C-0	4892210191069	20,00 €
v0	Meuleuses	5133001903	R18AG-0	4892210123657	20,00 €
v0	Meuleuses	5133002852	R18AG7-0	4892210149404	20,00 €
v0	Meuleuses	5133005402	RAG18115-0	4892210203786	20,00 €
v0	Multitool	5133002466	R18MT-0	4892210136534	20,00 €
v0	Multitool	5133005346	RMT18-0	4892210198969	20,00 €
v0	Multitool	5133006185	RMT18X-0	4892210227447	20,00 €

v0	Détacheur	5133006212	RDC18BL-0	4892210221599	20,00 €
v0	Souffleur	5133002915	R18TB-0	4892210149985	20,00 €
v0	Pompe de transfert	5133003934	R18TP-0	4892210163004	20,00 €
v0	Brosse de nettoyage	5133004846	R18CPS-0	4892210186768	20,00 €
v0	Détacheur	5133005905	RDC18-0	4892210212221	20,00 €
v0	Aspirateur	5133004724	R18WDV-0	4892210183163	20,00 €
v0	Brosse de nettoyage	5133004847	R18TPS-0	4892210186751	20,00 €
v0	Aspirateur	5133005995	RV1811-0	4892210212504	20,00 €
v0	Perçuses/visseuses	5133005437	RDD18-0	4892210198228	20,00 €
v0	Perçuses/visseuses	5133002889	R18DD3-0	4892210149152	20,00 €
v0	Perçuses/visseuses	5133001166	RAD1801M	4892210118578	20,00 €
v0	Perçuses/visseuses	5133004979	RDD18C-0	4892210191977	20,00 €
v0	Perçuses/visseuses à percussion	5133004984	RPD18X-0	4892210192332	20,00 €
v0	Perçuses/visseuses à percussion	5133002888	R18PD3-0	4892210149145	20,00 €
v0	Perçuses/visseuses à percussion	5133003941	R18PD7-0	4892210164315	20,00 €
v0	Perçuses/visseuses à percussion	5133005438	RPD18-0	4892210198235	20,00 €
v0	Pistolet à colle et à cartouche	5133005569	RCG18-0	4892210202277	20,00 €
v0	Polisseuses	5133004845	R18P-0	4892210188076	20,00 €
v0	Polisseuses	5133005897	RDP18-0	4892210218964	20,00 €
v0	Ponceuse excentrique	5133006186	RROS18C-0	4892210229922	20,00 €
v0	Ponçuses	5133005393	RROS18-0	4892210202321	20,00 €
v0	Ponçuses	5133004179	R18PF-0	4892210169693	20,00 €
v0	Ponçuses	5133002916	R18BS-0	4892210149992	20,00 €
v0	Scie à carrelage	5133006162	RTS18C-0	4892210227485	20,00 €
v0	Scie sur table	5133005735	RTBS18X-0	4892210212023	20,00 €
v0	Scies à onglets	5133003597	R18MS216-0	4892210156952	20,00 €
v0	Scies à onglets	5133005736	RMS18254X-0	4892210216953	20,00 €
v0	Scies circulaires	5133002338	R18CS-0	4892210117304	20,00 €
v0	Scies circulaires	5133004971	RCS18X-0	4892210191656	20,00 €
v0	Scies circulaires	5133002890	R18CS7-0	4892210150080	20,00 €
v0	Scies circulaires	5133005734	RPLS18X-0	4892210216960	20,00 €
v0	Scies circulaires	5133004515	R18MMS-0	4892210178961	20,00 €
v0	Scies sabre	5133002637	R18RS-0	4892210141910	20,00 €
v0	Scies sabre	5133005404	RRS18-0	4892210203205	20,00 €
v0	Scies sabre	5133001162	RRS1801M	4892210118691	20,00 €
v0	Scies sabre	5133005013	RRS18X-0	4892210191441	20,00 €
v0	Scies sabre	5133004954	RRS18C-0	4892210191571	20,00 €
v0	Scies sauteuses	5133005395	RJS18-0	4892210202291	20,00 €
v0	Scies sauteuses	5133002158	R18JS-0	4892210128010	20,00 €
v0	Scies sauteuses	5133004970	RJS18X-0	4892210191465	20,00 €
v0	Scies sauteuses	5133004223	R18JS7-0	4892210170521	20,00 €
v0	Son	5133005598	RR18-0	4892210207227	20,00 €
v0	Son	5133005599	RRDAB18-0	4892210207241	20,00 €
v0	Son	5133004999	RBT18-0	4892210191489	20,00 €
v0	Visseuses à chocs	5133005391	RID18-0	4892210198280	20,00 €

v0	Visseuses à chocs	5133002613	R18ID3-0	4892210140708	20,00 €
v0	Visseuses à chocs	5133004961	RID18X-0	4892210191199	20,00 €
v0	Visseuses à chocs	5133002662	R18IDBL-0	4892210143457	20,00 €
v0	Visseuses à chocs	5133004611	R18ID2-0	4892210182746	20,00 €

ANNEXE 2

RÈGLEMENT DU JEU RYOBI « VOTRE OUTIL 100% REMBOURSÉ »

ARTICLE 1 _ Organisation du Jeu

La société TTI, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé : Le Grand Roissy - ZA du Gué - 35 Rue de Guivry - 77990 - Le Mesnil Amelot, immatriculée au RCS de Meaux sous le numéro 34928277200038 (ci-après «la Société Organisatrice »), organise du 15/10/2024 au 31/12/2024 inclus, un jeu par « Instant Gagnants » avec obligation d'achat intitulé « Votre outil 100% remboursé » (ci-après « le Jeu »). Le jeu est accessible uniquement sur Internet à partir du site internet : www.mon-bonus-ryobi.com (ci-après dénommé le « Site ») selon les modalités décrites dans le présent règlement.

ARTICLE 2 _ Acceptation du Règlement

Par le simple fait de prendre part au Jeu, le participant déclare avoir pris connaissance et accepté le présent règlement (ci-après le « Règlement ») ainsi que les principes du Jeu.

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent Règlement dans son intégralité, des règles de déontologie en vigueur sur l'internet, ainsi que des lois et règlements applicables aux Jeux en vigueur en France.

Le règlement complet du Jeu est déposé auprès de l'Etude Kaliact Coutant et Associés à Aix en Provence

ARTICLE 3 _ Annonce du Jeu

Le Jeu sera porté à la connaissance du public par les supports suivants :

- La PLV : Totem, leaflet, stops produits, stops rayons
- Le site internet : Ryobi Tools France | Outils électroportatifs, ONE+, Jardin, 36V

Article 4. Conditions de participation

Le Jeu est réservé à toute personne morale et personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, Corse, DROM (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Mayotte) et COM (Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint Martin et Saint-Barthélemy) et limité à une seule participation par société (même raison sociale ou même SIRET ou même ticket de caisse ou même email ou même IBAN BIC) ou foyer (même nom et prénom ou même adresse ou même email ou même IBAN BIC ou même ticket de caisse) sur toute la durée de l'opération.

Chaque joueur souhaitant participer doit avoir réalisé une demande de remboursement au titre de l'opération "ODR RYOBI NOËL 2024" N°1814 sur le site internet www.mon-bonus-ryobi.com

Pour jouer, le participant doit disposer d'un accès ou d'une connexion internet et d'une adresse e-mail valide. Toute participation sur papier libre ou toute autre forme est exclue.

Sont exclus du Jeu les membres du personnel de la Société Organisatrice et de leurs familles respectives, ainsi que de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu.

ARTICLE 5. MODALITES D'ATTRIBUTION DES DOTATIONS

Le Jeu fonctionne sur le principe d'instant gagnants ouverts.

L'« Instant Gagnant » désigne une forme de jeu promotionnel permettant au premier Participant de jouer à partir d'un instant (correspondant à une date et une heure), déterminé à l'avance et tenu secret, et de gagner un des lots listés à l'article 6 du présent règlement.

La liste des Instants Gagnants est définie de manière aléatoire en fonction du nombre de lots et des dates d'ouverture et de clôture du Jeu.

Autrement dit, le premier Participant à jouer à partir de l'instant gagnant déterminé pour le lot Y (par exemple, si le premier Participant à jouer joue à 10 : 05 pour un instant gagnant déterminé à 10 : 00) est immédiatement informé qu'il a gagné et le lot Y s'affiche.

L'ensemble des Gagnants recevra un email (à l'adresse renseignée via le formulaire de participation en ligne) leur indiquant que l'attribution du gain leur sera confirmée ultérieurement sous réserve que leur preuve d'achat soit validée.

Une fois la preuve d'achat vérifiée, deux hypothèses :

- Soit la preuve d'achat est conforme au présent règlement : Dans cette hypothèse, les Gagnants reçoivent un email leur confirmant le gain remporté ;
- Soit la preuve d'achat n'est pas conforme au présent règlement : Dans cette hypothèse, les Participants reçoivent un email leur indiquant que leur preuve d'achat n'est pas conforme et que la dotation correspondante ne leur sera pas attribuée.

Dans l'hypothèse où la preuve d'achat n'est pas conforme au présent règlement, le lot correspondant ne sera pas remis en jeu et demeurera la propriété de la Société Organisatrice, qui en disposera librement.

Les Participants dont les coordonnées sont inexploitables ou qui ne peuvent être identifiés pour quelque raison que ce soit ne pourront se voir attribuer aucun lot. Dans cette hypothèse, aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne leur sera due.

ARTICLE 6. OBTENTION DES DOTATIONS

6.1 Dotations mises en Jeu

Du 15/10/2024 au 31/12/2024, sont mis en Jeu **Par instants gagnants :**

- 1 Remboursement par jour, soit 88 remboursements différés d'un montant correspondant à 100% du montant TTC de l'outil RYOBI® acheté et éligible à l'offre de remboursement de l'opération "ODR RYOBI® NOËL 2024" N°1814.

Dans le cadre d'un achat multiple, le remboursement de 100% est calculé sur le tarif unitaire TTC du produit éligible acheté le moins cher.

A noter que le remboursement de 100% du montant TTC de l'outil Ryobi® acheté n'est pas cumulable avec le montant de l'offre de remboursement différé.

En d'autres termes, les Gagnants du Jeu Ryobi® « votre outil 100% remboursé » se verront attribuer au maximum : le remboursement du montant TTC de leur outil acheté.

Ces instants gagnants sont répartis de manière à ce qu'un Instant Gagnant par jour soit gagné

6.2 Confirmation de la Dotation

Après vérification des preuves d'achat transmises lors de la participation à l'Offre de Remboursement Différée, les gagnants seront contactés une nouvelle fois dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la date de l'email de notification du Lot gagné pour être informés du statut de leur dossier :

- Si le dossier est conforme aux modalités décrites dans le présent Règlement, alors les gagnants recevront leur remboursement dans un délai de 4 semaines.
- Si le dossier ne respecte pas l'intégralité des modalités décrites dans le présent Règlement (non-conformité du dossier), le Participant ne se verra pas attribuer le Lot, et ne disposera d'aucun recours possible contre la Société Organisatrice.

Si le gagnant renonce à son Lot pour quelques raisons que ce soit, le Lot en question restera la propriété de la Société Organisatrice qui sera libre de le réattribuer ou non, à toute personne de son choix.

6.3 Généralités

La Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de perte et/ou de piratage du (des) Lot(s).

Chaque Lot est nominatif et ne peut pas être attribué à une autre personne. Chaque Lot est non échangeable et ne peut faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et est non cessible.

La Société Organisatrice se réserve le droit, en cas de circonstances indépendantes de sa volonté ou pour quelque raison que ce soit, de remplacer la Dotation annoncée par un Lot d'une valeur au moins équivalente, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée à ce titre.

ARTICLE 7. PRECISIONS GENERALES

Toute fraude ou tentative de fraude pourra donner lieu à l'exclusion et à l'annulation de la

participation de son auteur, la Société Organisatrice se réservant le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'effectuer toutes vérifications sur l'identité et les coordonnées des Participants.

Les Gagnants ne pourront en aucun cas céder leurs lots à titre onéreux, ni à les remplacer ou les échanger pour quelque cause que ce soit.

Le Règlement est consultable sur le Site www.mon-bonus-ryobi.com pendant toute la durée du Jeu ou disponible sur simple demande à service.conso@helo-activation.fr en précisant dans l'objet du mail : « Jeu RYOBI® Votre outil 100% remboursé » pendant toute la durée de l'offre et jusqu'au 28/02/2025.

Pour être prises en compte, toutes éventuelles contestations relatives au Jeu doivent être formulées via le formulaire de contact accessible sur le Site au plus tard le 28/02/2025.

ARTICLE 8. RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ ORGANISATRICE

La responsabilité de la Société Organisatrice est strictement limitée à la délivrance des lots effectivement et valablement gagnés et ne peut être recherchée concernant tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance du lot attribué et/ou du fait de son utilisation.

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit dans le cadre de la participation au Jeu. Elle se réserve dans cette hypothèse le droit de ne pas attribuer le lot au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes l'auteur de ces fraudes.

Plus généralement, la Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de reporter, de modifier ou d'annuler le Jeu si des circonstances exceptionnelles ou indépendantes de sa volonté l'exigent et/ou pour assurer la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du Jeu. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

La Société Organisatrice ne pourra être tenue pour responsable, notamment des dysfonctionnements pouvant affecter le réseau Internet, pour tout problème de configuration ou lié à un navigateur donné, ou piratage de l'adresse email du Participant.

La Société Organisatrice ne pourra être tenue responsable en cas de dysfonctionnement technique du Jeu, si les Participants ne parviennent pas à se connecter au Site ou à jouer, si les données relatives à l'inscription d'un Participant ne lui parvenaient pas pour une quelconque raison dont elle ne pourrait être tenue responsable (par exemple, un problème de connexion à Internet dû à une quelconque raison chez le Participant) ou lui arrivaient illisibles ou impossibles à traiter (par exemple, si le Participant possède un matériel informatique ou un environnement logiciel inadéquat pour son inscription) ou en cas de problèmes d'acheminement des courriers électroniques (notamment email assimilé à un spam). Les Participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement à ce titre.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant d'améliorer les capacités/résultats des options proposées par l'application de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination de son auteur, pour toute la durée du Jeu.

A cet égard, la Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que

des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique, dans le cadre de la participation au Jeu ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation et/ou les résultats du Jeu, et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les Dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

Dans ces cas, les Participants ou toute autre personne ne pourront prétendre ni à une information individualisée ni à des dommages et intérêts.

ARTICLE 9. ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs articles du règlement sera privé de la possibilité de participer au Jeu mais également du gain qui le cas échéant devrait lui être attribué.

Toute personne qui en fait la demande peut également obtenir gratuitement le règlement du Jeu en écrivant à service.conso@helo-activation.fr

Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'interprétation du règlement.

La Société Organisatrice se réserve le droit de poursuivre par tous moyens, toute tentative de détournement du présent règlement et notamment en cas de communication d'informations erronées.

ARTICLE 10 - FORCE MAJEURE

L'exécution par la Société Organisatrice de ses engagements aux termes du présent règlement sera suspendue ou reportée en cas de survenance d'un cas de force majeure, au sens donné par les tribunaux français

ARTICLE 11 - LITIGES

Le présent règlement est soumis à la loi française.

Toute contestation ou réclamation relative au Jeu, pour quelque raison que ce soit, devra être formulée par écrit à l'adresse et au nom de la Société Organisatrice et transmise à la Société Organisatrice avant le 28/02/2025 (date d'envoi du courriel électronique faisant foi). Aucune contestation ne sera prise en compte passé ce délai.

ARTICLE 12 - CONTACT

Pour toute demande, adressez-vous à notre service consommateur en écrivant à service.conso@helo-activation.fr, en précisant « 1814 _Jeu RYOBI_ Votre outil 100% remboursé » dans l'objet de votre email.

Toute demande devra être portée à la connaissance d'HE&LO ACTIVATION avant le 28/02/2025 à minuit heure de Paris. L'opération promotionnelle sera définitivement clôturée après cette date.